

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE

DATE DE CONVOCATION 23 septembre 2022	L'an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à 19 heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Luthenay-Uxeloup en séance publique sous la Présidence de Monsieur Yves RIBET.
DATE D’AFFICHAGE 23 septembre 2022	Étaient Présents : Didier RENARD, Angélique HARQUEVAUX, Roland VALLOT, Marie-Christine MICHARD, David VERRON, Isabelle CAQUET, Gilles BOUCHARD, Fabrice BARLE, Nicolas NOLIN, Yves RIBET, Maryse SERPOLET, Daniel MORIN, Thibaut DACHER, Pierre BILLARD, Didier MENEZ, Pascal TISSERON, Nicole ROBERT, Christian GUILLON.
Nombre de Conseillers en exercice 29 présents 18 votants 26	Absents excusés avec délégation : Joël DUBOIS (pouvoir donné à R. VALLOT); Gustave LEDEE (pouvoir donné à A HARQUEVAUX) ; Elodie BERNARD (pouvoir donné à MC MICHARD) ; Adrien AUFEVRE ; (pouvoir donné à G. BOUCHARD), Sylvie BOULET (pouvoir donné à F. BARLE) ; Claude BEGUIGNOT (pouvoir donné à P. TISSERON), Martine LIVROZET (pouvoir donné à D. MENEZ), Dominique MARILLIER (pouvoir donné à P. BILLARD). Absents excusés : Gilles MENETRIER ; Lucie PILORGE ; Romain RATEAU.

M. DACHER a été nommé secrétaire de séance.

Délibération :

2022 67

SUPPRESSION ET CREATION D'EMPLOI A L'EPE

➔ **Le Président informe l'assemblée :**

Conformément à l'article L313-1 du code général de la fonction publique les emplois de chaque collectivité ou établissement sont créés par l'organe délibérant de la collectivité ou de l'établissement. Il appartient donc au Conseil Communautaire de fixer l'effectif des emplois nécessaire au fonctionnement des services. En cas de réorganisation des services, la décision est soumise à l'avis préalable du Comité Technique.

Compte tenu de la réorganisation des postes de l'Espace Petite Enfance, il convient de supprimer et créer les emplois correspondants.

➔ **Le Président propose à l'assemblée :**

La suppression de l'emploi d'Adjoint d'Animation à temps non complet à raison de 30 heures hebdomadaires à l'Espace Petite Enfance

ET

La création d'un emploi d'Adjoint d'Animation à temps complet relevant de la catégorie C à l'Espace Petite Enfance à compter du 05 octobre 2022.

Le traitement sera calculé par référence à l'indice brut 370.

➔ **Le conseil communautaire, après en avoir délibéré**

- Vu le code général de la fonction publique, et notamment son article L313-1

- Vu le tableau des emplois

- Vu l'avis du Comité technique réuni le 16 septembre 2022

DECIDE :

- D'adopter la proposition du Président
- De modifier comme suit le tableau des emplois :

AR Prefecture

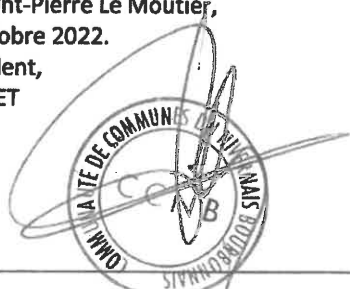

058-245804497-20221004-2022_67-DE
Reçu le 10/10/2022
Publié le 10/10/2022

ESPACE PETITE ENFANCE					
EMPLOI	GRADE(S) ASSOCIE(S)	CATEGORIE	Ancien effectif	Nouvel effectif	Durée hebdomadaire
Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation	C	0	1	TC
Adjoint d'Animation	Adjoint d'Animation	C	1	0	TNC


– D'inscrire au budget les crédits correspondants

ADOPTÉ : à l'unanimité des membres présents.

Fait à Saint-Pierre Le Moûtier,
le 04 octobre 2022.
Le Président,
Yves RIBET

Le secrétaire de séance,
Thibaut DACHER



AR Prefecture

058-245804497-20221004-2022_67-DE
Reçu le 10/10/2022
Publié le 10/10/2022

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

DATE DE CONVOCATION 23 septembre 2022	L'an deux mille vingt-deux, le quatre octobre à 19 heures, le Conseil Communautaire légalement convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes de Luthenay-Uxeloup en séance publique sous la Présidence de Monsieur Yves RIBET.
DATE D’AFFICHAGE 23 septembre 2022	Étaient Présents : Didier RENARD, Angélique HARQUEVAUX, Roland VALLOT, Marie-Christine MICHARD, David VERRON, Isabelle CAQUET, Gilles BOUCHARD, Fabrice BARLE, Nicolas NOLIN, Yves RIBET, Maryse SERPOLET, Daniel MORIN, Thibaut DACHER, Pierre BILLARD, Didier MENEZ, Pascal TISSERON, Nicole ROBERT, Christian GUILLON.
Nombre de Conseillers en exercice 29 présents 18 votants 26	Absents excusés avec délégation : Joël DUBOIS (pouvoir donné à R. VALLOT); Gustave LEDEE (pouvoir donné à A HARQUEVAUX) ; Elodie BERNARD (pouvoir donné à MC MICHARD) ; Adrien AUFEVRE ; (pouvoir donné à G. BOUCHARD), Sylvie BOULET (pouvoir donné à F. BARLE) ; Claude BEGUIGNOT (pouvoir donné à P. TISSERON), Martine LIVROZET (pouvoir donné à D. MENEZ), Dominique MARILLIER (pouvoir donné à P. BILLARD). Absents excusés : Gilles MENETRIER ; Lucie PILORGE ; Romain RATEAU. M. DACHER a été nommé secrétaire de séance.

Délibération :

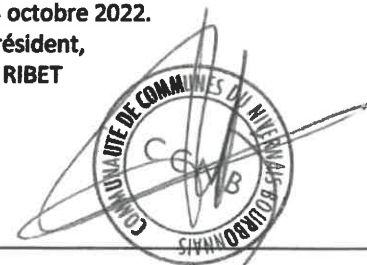


DECISION MODIFICATIVE N°1 – BUDGET EPE

2022 68

Monsieur le Président indique qu'il est nécessaire de régulariser un article d'investissement sur le budget de l'EPE puisqu'il s'agit d'une mise à disposition de bâtiment et propose d'inscrire les virements de crédit suivant :

CREDITS A OUVRIR						
Sens	Section	Chap	Art/fonc°	Opéra°	Objet	Montant
D	I	21	21735/4213	OPFI	Installations générales (mise à dispo)	30 000.00
					TOTAL	30 000.00
CREDITS A REDUIRE						
Sens	Section	Chap	Art/fonc°		Objet	Montant
D	I	21	2351/01	OPFI	Bâtiments publics	30 000.00
					TOTAL	30 000.00

Le Conseil Communautaire, après en avoir délibéré, à l'unanimité, décide d'accepter ces virements de crédit.

<p>Fait à Saint-Pierre Le Moûtier, le 04 octobre 2022. Le Président, Yves RIBET</p>  	<p>Le secrétaire de séance, Thibaut DACHER</p> 
---	--

AR Prefecture

058-245804497-20221004-2022_68-DE
Reçu le 10/10/2022
Publié le 10/10/2022